

« DOCUMENT POUR DIFFUSION SUR LE SITE DE LA CSMV »

**SESSION DE REPRISE D'EXAMENS MELS  
NOVEMBRE 2012 À JANVIER 2013**

**POUR LES ÉLÈVES QUI NE FRÉQUENTENT PAS UN ÉTABLISSEMENT  
DE LA COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN**

La Commission scolaire Marie-Victorin tiendra une session de reprise d'examens ministériels pour l'obtention d'un diplôme d'études secondaires.

**Les inscriptions auront lieu :**

- **du 9 octobre au 15 novembre 2012 pour l'examen français écriture**
- **du 9 octobre au 30 novembre 2012 pour les autres,**

Les examens se tiendront aux dates suivantes :

<b>Français, écriture de 5<sup>e</sup> secondaire (132-520)</b>	Remise du cahier préparatoire	29 novembre 2012
	<b>épreuve</b>	6 décembre 2012
<b>Anglais, langue seconde, interaction orale de 5<sup>e</sup> secondaire programme de base (134-510)</b>		8 au 10 janvier 2013
<b>Mathématique, 4<sup>e</sup> secondaire, CST (063-420), TS (064-420), SN (065-420) pour le volet raisonnement mathématique</b>		14 janvier 2013
<b>Anglais, langue seconde, production écrite de 5<sup>e</sup> secondaire programme de base (134-510)</b>		11 janvier 2013
<b>Histoire et éducation à la citoyenneté, 4<sup>e</sup> secondaire</b>		10 janvier 2013
<b>Science et technologie ou Applications technologiques et scientifiques, 4<sup>e</sup> secondaire, épreuve écrite</b>		9 janvier 2013

Pour vous inscrire à l'une des épreuves ci-haut mentionnées, vous devez communiquer avec madame Valérie Labrecque au **(450) 670-0730 poste 2074**, du lundi au vendredi de 8 h 30 à midi et de 13 h à 15h30 h.

Pour finaliser l'inscription, le candidat devra apporter une photocopie de son dernier bulletin scolaire et de son dernier relevé des apprentissages du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. **Des frais d'inscription de 30\$ sont exigés par épreuve et doivent être payés en argent comptant.**

Si vous avez besoin de **mesures d'adaptation**, il est important d'apporter une copie de votre plan d'intervention au moment de finaliser votre inscription.

Sophie Latreille  
Directrice, responsable de la sanction

Octobre 2012